

FINALITÉ

-  Permettre aux Chalonnais d'accéder à leurs droits sociaux, civils et civiques
-  Réaliser les démarches administratives essentielles à l'insertion sociale et professionnelle de la personne

PUBLIC

-  Toute personne majeure ne disposant pas des revenus nécessaires selon les conditions d'éligibilités financières pour faire ou refaire une Carte Nationale d'Identité, suite à un vol ou perte ou première carte

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Âge.
- Domicile – **sans condition d'ancienneté pour les personnes domiciliées au CCAS de Chalon-sur-Saône**
- Identité et situation administrative
- Ressources : reste à vivre inférieur à 260 € mensuels
- Ces conditions sont définies dans le règlement de l'aide sociale facultative

FORME DE L'AIDE

- En numéraire

MONTANT DE L'AIDE

- Photos d'identité : 10 €
- CNI : 25 €

FRÉQUENCE

- 1 fois tous les quinze ans